

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel

Paris, 15-16 mai 2007

Les milieux d'affaires constatent avec satisfaction que la réunion de cette année du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel porte sur le thème « Innovation : programme d'action de l'OCDE pour la croissance et l'équité », et apprécie l'opportunité qui leur est offerte de discuter de ce sujet important avec les ministres et la direction de l'OCDE.

I. L'INNOVATION, MOTEUR DE LA CROISSANCE ET DE L'EMPLOI

L'innovation apporte une contribution clé à la croissance et à l'emploi et constitue un puissant moteur pour la mondialisation qui, à son tour, multiplie les effets de l'innovation. Les progrès des technologies de l'information et des communications (TIC) et du transport jettent les bases de l'importante infrastructure nécessaire pour améliorer la productivité, la répartition de la richesse et les opportunités d'emplois. L'innovation permet également de renforcer l'accès aux services sociaux, tels que la santé et l'éducation, ainsi que leur efficacité, mais aussi de mieux gérer des ressources indispensables telles que l'eau et l'énergie. En outre, l'innovation dans les produits et les services crée de nouveaux marchés et, ainsi, favorise la croissance et des emplois mieux rémunérés. L'innovation dans les processus de l'entreprise accroît la richesse de la population en relevant la productivité, ce qui contribue à la baisse des prix, à la hausse des salaires et à la poursuite de l'investissement.

La mondialisation apporte également des changements en ce qui concerne les lieux et la façon dont les idées novatrices sont développées puis utilisées à grande échelle. Avec les opportunités considérables offertes par les nouvelles technologies qui procurent de meilleurs produits et services à une société et une main-d'œuvre toujours plus sophistiquées, de nouvelles questions importantes apparaissent sur la manière dont les sociétés perçoivent les avantages et comment elles y réagiront. Dans le même temps, des défis majeurs se font jour au niveau des fondements économiques, environnementaux et sociaux du développement durable, qui nécessiteront une innovation à plus grande échelle.

Dans ce contexte, les milieux d'affaires appellent les pouvoirs publics à mettre en place les conditions et les politiques publiques qui conduiront à une innovation efficace et fructueuse pour la création durable de valeur et au bénéfice de la société dans les économies mondialisées. L'OCDE joue un rôle de premier plan dans la compréhension de ces conditions et des moyens de les mettre en place, dans la définition d'autres approches et dans l'apport d'un vaste ensemble de données internationales comparables, de qualité et pertinentes nécessaires pour déterminer la direction à prendre, suivre les progrès et évaluer les résultats.

II. LES FACTEURS CLÉS DE L'INNOVATION

Une approche intégrée des politiques de l'innovation

« On considère qu'innover, c'est développer et appliquer avec succès de nouvelles connaissances. L'innovation en tant que telle se distingue de l'invention. Cette définition au sens strict du terme souligne que l'innovation exige beaucoup plus qu'un renforcement du dispositif de recherche »¹. Les conditions-cadres indispensables pour soutenir l'innovation couvrent de nombreux aspects.

L'innovation a fondamentalement besoin d'un cadre macroéconomique stable. Si une croissance solide et durable permet aux entreprises d'introduire de nouveaux produits, une inflation et des taux d'intérêt réels faibles stimulent l'innovation en réduisant le coût du capital pour de nouveaux investissements dans l'innovation. Des marchés financiers qui fonctionnent, y compris pour le capital-risque, encouragent l'innovation car ils facilitent l'accès aux financements. La concurrence tire l'innovation, car elle oblige les entreprises à rechercher des gains d'efficacité. Il importe donc de mettre en place une réglementation des marchés des produits et des services qui réduise les obstacles réglementaires à la concurrence. L'ouverture aux échanges et aux investissements transfrontières renforce la concurrence sur ces marchés, ainsi que ses effets positifs sur l'innovation. En outre, l'investissement transfrontière génère des retombées technologiques, notamment via le transfert de technologies, de savoir-faire et de techniques de gestion. Les études de l'OCDE confirment que les entreprises étrangères peuvent apporter avec elles une main-d'œuvre plus productive et plus compétente, ainsi qu'une activité de R&D plus importante, que les entreprises locales².

L'innovation requiert aussi un cadre qui justifie l'investissement dans de nouvelles approches, la protection des droits de propriété intellectuelle, des normes efficaces, un secteur public qui demande lui-même des produits et des services novateurs, la facilité de créer et de faire prospérer une entreprise, et une offre suffisante en ressources humaines, scientifiques et financières de qualité. La nécessité d'une réforme des institutions et des politiques est généralement admise. Elle doit permettre de tirer davantage parti des institutions existantes, de renforcer la qualité et la production des organismes de recherche publics, d'améliorer le transfert des connaissances, et, plus généralement, de réduire les obstacles à l'innovation.

Les pays de l'OCDE déploient des efforts considérables pour comprendre ces aspects. À l'avenir, la priorité sera de définir et de mettre en place un cadre reflétant cette prise de conscience. De l'avis du BIAC, il faudra adopter une vision plus holistique de l'innovation, qui nécessite une étroite coopération entre les comités et les directions de l'OCDE, afin qu'ils puissent traiter de l'innovation de manière intégrée.

Le BIAC salue par conséquent la proposition de l'OCDE de concevoir une stratégie reposant sur une large base et tournée vers l'avenir, comportant un certain nombre d'éléments et de recommandations qui se renforcent mutuellement et ayant pour objectif de stimuler l'innovation et de conduire à une croissance économique durable.

- Nous prions instamment l'OCDE de donner à l'innovation une place prioritaire dans les objectifs stratégiques de tous ses comités concernés. La Direction de la Science, de la technologie et de l'industrie coordonnera les activités liées à l'innovation, dans le cadre d'une approche tournée vers l'avenir et ciblant les besoins de la prochaine décennie.

¹ OCDE : « Politiques d'innovation : Innovation dans le secteur des entreprises », ECO/CPE/WP1(2005)2, p. 7.

² OCDE : « Economic and Other Impacts of foreign Corporate Takeovers in OECD Countries » (en anglais uniquement), DAF/INV/WD(2006)15REV1, p. 10.

Une main-d'œuvre très qualifiée, qui soutient l'innovation

Il faut adopter une approche intégrée de la politique d'innovation, comme le montre clairement la relation étroite entre le niveau d'instruction et la prospérité économique. La société a besoin davantage de personnes qui ont l'esprit d'entreprise et qui sont compétentes en science et technologie, mais aussi qui savent comment mettre ces compétences au service du bien de tous. Elle a aussi besoin d'une plus grande « circulation des cerveaux ».

Les exemples de réussite récents montrent qu'il est avantageux d'attirer et de retenir des personnes talentueuses et motivées, dans les secteurs public et privé, et d'améliorer les connexions entre ces deux secteurs, en particulier dans la recherche. Cependant, étant donné que les enfants se désintéressent très tôt de la science et de la technologie, il n'est pas évident que la société civile continue de soutenir des politiques économiques reposant sur l'innovation, si ces dernières ne semblent pas promettre des métiers accessibles et bien rémunérés qui répondent aux préoccupations et aux intérêts de la population. Les systèmes éducatifs doivent faire naître l'enthousiasme chez les étudiants et les informer des métiers porteurs dans ces domaines, de manière à indiquer plus clairement les perspectives de carrière et l'intérêt personnel et sociétal. L'OCDE joue un rôle clé car elle peut améliorer la base statistique permettant de mesurer les flux de capital humain et de technologies, rendre compte des politiques qui facilitent ces flux, définir des paramètres aptes à mesurer les résultats et, partant, élaborer des recommandations sur la manière de tirer parti de ces tendances.

- Nous encourageons l'OCDE à travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics des différents pays, afin de les aider à mettre en place des systèmes éducatifs de qualité et pertinents, en particulier dans les domaines de la science et de la technologie, ainsi qu'à encourager une mobilité internationale suffisante et des liens entre les pays et entre les secteurs public et privé.

L'innovation dans un contexte mondial toujours plus ouvert

L'innovation s'inscrit désormais dans un contexte mondial. L'interaction transfrontière croissante de la R&D publique et privée, la formation de réseaux internationaux de recherche et le partage des connaissances créent de nouvelles opportunités pour combiner les forces locales aux spécialisations disponibles à l'échelle mondiale. Dans le même temps, les formes d'innovation s'ouvrent de plus en plus dans de nombreux secteurs, ce qui élargit les possibilités de collaboration et les interdépendances stratégiques entre les entreprises et avec leurs partenaires du secteur public.

Ces tendances amènent à s'interroger sur le rôle et la gouvernance des organismes de recherche, tout en offrant des opportunités immenses aux régions favorables à l'innovation. Les activités de réseau se concentreront dans des environnements qui proposent le cadre et les conditions les plus propices. Ce processus auto-entretenu attirera davantage d'investissements. Selon le BIAC, le monde universitaire et les organismes de recherche publics ont un rôle important à jouer dans l'instauration de tels environnements. Il attend avec impatience que les relations s'améliorent entre ces organisations et l'ensemble de l'économie. Les partenariats public-privé et une interaction accrue entre projets de recherche peuvent ajouter de la valeur, car ils mettent les forces en commun et répondent aux besoins non seulement des entreprises et des universités, mais aussi des organismes de recherche publics.

Les pays non membres de l'OCDE ont une importance croissante, tant sur le plan de la capacité d'innovation que sur celui de la contribution à la production et à l'expansion du marché. L'OCDE se doit donc de les intégrer à son analyse des systèmes nationaux d'innovation et d'en tirer des conclusions pertinentes pour la compétitivité et la croissance internationales. Le BIAC accueille donc favorablement l'intégration de ces économies dans les études de l'OCDE sur l'innovation, comme ce fut récemment le cas de la Chine, et recommande, d'une manière générale, de prêter l'attention nécessaire au rôle des pays BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) dans l'innovation. Il faut également s'attaquer aux problèmes que rencontrent les investisseurs

étrangers dans les économies émergentes, par exemple en ce qui concerne les normes et les violations des droits de propriété intellectuelle, et trouver des solutions rapides et efficaces.

- Nous encourageons l'OCDE à aider les pays à définir leurs politiques de l'innovation de manière à leur permettre de tirer parti de la mondialisation et de l'adoption d'approches plus ouvertes, ainsi qu'à intensifier ses efforts vis-à-vis des principaux pays non membres.

La contrefaçon et le piratage

La protection efficace des droits de propriété intellectuelle est l'un des piliers centraux de l'économie du savoir et une condition *sine qua non* de l'innovation. Pour que l'innovation soit productive, elle a besoin de régimes de protection de qualité, capables de répondre aux besoins de l'économie du savoir. Les violations des droits, le piratage et la contrefaçon à grande échelle freinent l'investissement et font peser de graves menaces sur les entreprises, les pouvoirs publics et les consommateurs.

Les résultats préliminaires de la première phase du projet de l'OCDE portant sur les conséquences économiques de la contrefaçon et du piratage illustrent l'ampleur du problème non seulement dans les échanges internationaux, mais aussi à l'échelle nationale. Des efforts soutenus seront indispensables pour combattre ces phénomènes, qui concernent également les données numériques, et pour décourager effectivement les violations des droits de propriété intellectuelle, afin de créer un environnement prévisible et propice à l'innovation.

- Nous encourageons l'OCDE à souligner, tant au niveau national qu'international, les conséquences négatives de la contrefaçon et du piratage et à s'attaquer à ces problèmes en étroite coopération avec les pays non membres.

III. INNOVATION ET BON FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le bon fonctionnement du marché du travail est essentiel à l'environnement d'affaires concurrentiel et innovant qui constitue le fondement d'une croissance économique durable et de la création d'emplois. L'innovation peut accroître l'efficacité du marché du travail en contribuant directement aux gains de productivité. Elle est également nécessaire à une expansion économique pérenne et plus intégratrice.

L'Étude sur la croissance a montré que, dans les années 90, l'essor de la productivité de la main-d'œuvre a représenté au moins la moitié de celui du PIB par habitant dans la plupart des pays de l'OCDE³. L'innovation est cruciale pour soutenir cette croissance positive. De plus, de récentes études de l'OCDE confirment que la combinaison de bonnes politiques économiques et d'institutions du marché du travail adaptées à l'ouverture des marchés permet aux pays de mieux gérer les changements induits par la mondialisation, et, en particulier, de faire en sorte que l'augmentation de la productivité soit reflétée dans la sécurité des revenus et dans les salaires.

L'innovation joue un rôle clé en élargissant les opportunités d'accès à des emplois productifs, pour un plus grand nombre de travailleurs. Ainsi, le développement et la diffusion des TIC soutiennent des schémas d'emploi plus inclusifs et plus flexibles, tout en encourageant fortement la mobilité de la main-d'œuvre. L'innovation est l'un des principaux moteurs de l'investissement international et de l'intégration des marchés du travail, notamment dans les grands pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil. Elle est en outre fondamentale pour la pérennité de la croissance et du développement économiques.

Pour les entreprises, le bon fonctionnement du marché du travail repose sur la stabilité macroéconomique, une bonne gouvernance publique, l'ouverture aux échanges et à l'investissement, une réglementation propice à la concurrence, couplée à des politiques sociales et

³ OCDE-DELSA, note du Groupe de travail sur l'emploi [DELSA/ELSAWP5(2007)2].

de l'emploi actives, ainsi que sur un cadre général accompagnant l'entrepreneuriat et la création d'entreprises.

L'éducation et la formation tout au long de la vie sont indispensables si l'on veut que la main-d'œuvre s'adapte aux conditions de travail dans une économie mondialisée et prenne conscience des effets positifs qui en découlent. L'innovation dans le savoir et les services éducatifs est encore plus importante dans un contexte de changements démographiques. L'éducation est vitale pour une meilleure intégration de la main-d'œuvre, tant dans la zone OCDE que dans les pays en développement, qui constituent une proportion croissante de la population active mondiale. C'est aussi une composante clé de politiques d'ajustement structurel fructueuses.

Admettant qu'il n'existe pas de plan d'action « universel » en faveur d'un marché du travail performant, les entreprises appellent les pouvoirs publics à mettre en œuvre les recommandations de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, afin de lever les obstacles à l'innovation et à la création d'emplois. Le déploiement de politiques actives sur ce marché et dans le domaine social, destinées à valoriser le travail (« *make work pay* »), passe par la réforme d'une législation qui protège actuellement l'emploi avec trop de rigidités. De plus, il faut mettre en place un environnement soutenant la flexibilité de l'emploi, la mobilité de la main-d'œuvre, la modernisation des régimes sociaux, la qualité de l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie.

L'innovation contribue à améliorer l'efficacité des services de l'emploi et des services sociaux, les opportunités d'éducation et de formation, mais aussi l'accès à ces opportunités. Ces retombées bénéfiques sont confirmées par l'Étude sur la croissance, qui souligne la place centrale des politiques du marché du travail et de l'innovation dans l'expansion économique et dans le relèvement à long terme de la productivité et du niveau de vie. Dès lors que les entreprises souhaitent maximiser ces bienfaits, l'OCDE peut jouer un rôle important en étudiant leur répartition entre les parties prenantes et les différentes catégories de travailleurs, à la fois dans les pays développés et dans ceux en développement, à mesure que la mondialisation progresse.

- Le BIAC encourage l'OCDE à continuer de s'intéresser à la mondialisation et aux politiques du marché du travail, de façon à soutenir la mise en œuvre des recommandations de la Stratégie pour l'emploi et de l'Étude sur la croissance de l'OCDE.

IV. RECOMMANDATIONS SECTORIELLES

Le BIAC juge essentiel que les activités de l'OCDE s'appuient sur une solide connaissance des domaines clés pour les avancées futures. Pour illustrer les principales orientations, nous mettons ci-après l'accent sur l'énergie, la santé, la biotechnologie, les nanotechnologies et les outils logiciels/TIC.

L'innovation dans l'énergie

L'innovation dans l'énergie sera essentielle si l'on veut assurer la croissance économique tout en relevant les défis environnementaux et géopolitiques, notamment ceux du changement climatique et de la sécurité énergétique. Il s'agit de lier avec profit ces objectifs les uns aux autres. La demande d'énergie primaire devant être multipliée par deux entre 2006 et 2030, il faudra impérativement continuer d'innover dans la production, la diffusion et l'utilisation de l'énergie et de procédés propres. La technologie influera sur le choix et le coût des systèmes énergétiques de demain. L'État doit s'intéresser suffisamment à la recherche scientifique liée à l'énergie, mais c'est le secteur privé qui restera l'un des principaux vecteurs du développement et de la diffusion de la technologie. Les entreprises doivent soutenir l'introduction rapide de procédés avancés et innovants, tant dans le monde développé que dans celui en développement. La diffusion de ces approches et technologies dans les pays non membres de l'OCDE sera déterminante pour l'amélioration de l'environnement sur l'ensemble de la planète. L'efficacité énergétique, qui peut jouer un rôle décisif dans les économies d'énergie, doit être envisagée au sens large, via le ciblage de la production, de la distribution, mais également des différentes catégories de consommateurs (industrie, transports et ménages, notamment).

- Nous encourageons l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie à considérer comme des priorités la technologie et la R&D portant sur l'énergie, et à s'attacher à déterminer comment ces innovations pourront être utilisées à grande échelle. Nous invitons en outre les pouvoirs publics à intensifier la recherche fondamentale dans ce domaine, tout en travaillant main dans la main avec les entreprises afin de trouver des moyens durables pour la mise en pratique des résultats de cette recherche.

L'innovation dans la santé

L'efficacité du système de santé constitue un objectif clé pour nombre de pays, et la participation du secteur public est ici particulièrement significative. Les décideurs soucieux d'accroître cette efficacité doivent prêter spécifiquement attention à cet aspect et, en même temps, veiller à la pérennité du dispositif. Il importe de bien comprendre ce qui encourage et ce qui freine l'innovation dans les techniques et services relatifs à la santé, d'identifier les instruments de politique et les structures incitatives et de formuler des recommandations sur les moyens de tirer parti de l'innovation. Cette analyse devrait également nous permettre de vérifier notre connaissance actuelle des mesures favorisant l'innovation, et de mener une réflexion sur les tendances telles que l'innovation à accès ouvert (*open innovation*), les nouveaux modes d'organisation du processus d'innovation, les opportunités offertes par le numérique, ainsi que sur les nouveaux outils et protocoles d'essai.

- Le BIAC encourage l'OCDE à inscrire ses efforts axés sur la santé dans le cadre plus large de l'innovation et à évaluer l'environnement nécessaire pour accompagner le développement du savoir dans ce domaine.

L'innovation dans la biotechnologie

Dans toutes ses applications, la biotechnologie a des répercussions de plus en plus importantes sur l'ensemble de l'économie. Son expansion dans un nombre croissant de secteurs d'activité joue un rôle essentiel et pourrait avoir des bienfaits considérables pour la santé, l'environnement, l'agriculture, l'alimentation et divers processus industriels. Qui plus est, la biotechnologie est source d'opportunités nouvelles, par exemple en bioinformatique, génétique et génomique. Étant donné sa capacité à compiler des statistiques et à procéder à des analyses rigoureuses, l'OCDE devrait faire de la biotechnologie l'une de ses priorités, de manière à promouvoir l'innovation et une croissance mondiale durable.

- Nous soutenons activement les activités de l'OCDE consacrées à la biotechnologie, et notamment les moyens permettant de soutenir l'innovation dans la santé, l'économie biotechnologique, les principes scientifiques et les méthodes communes d'évaluation de l'environnement.

L'innovation dans les nanotechnologies

En incluant les nanotechnologies dans le champ d'action de deux de ses comités, l'OCDE montre sa grande réactivité vis-à-vis des technologies émergentes. Le BIAC salue la création d'un nouveau Groupe de travail sur les nanotechnologies, qui relèvera du Comité sur la politique scientifique et technologique de l'OCDE et qui viendra approfondir la réflexion sur les questions d'environnement, de santé et de sécurité. Selon nous, l'OCDE peut jouer un rôle crucial dans la prise de conscience des promesses considérables que les nanotechnologies recèlent pour la croissance et le développement économiques. Ce rôle consiste à évaluer les grandes tendances et défis naissants, à concevoir des instruments de politique à forte valeur ajoutée, à s'appuyer sur ses ressources statistiques et analytiques afin de définir la nature et l'orientation des profonds changements induits par les nanotechnologies, à contribuer à la création d'un environnement favorisant la recherche et l'innovation, qui permettra le développement et la diffusion des nanotechnologies, à veiller à l'efficacité et à l'efficacité de la réglementation applicable aux nanotechnologies, et à intégrer celles-ci dans les nouveaux efforts d'ouverture de l'OCDE vers les économies en transition.

- Le BIAC appelle l'OCDE à prendre les devants et à exercer un leadership mondial dans les nanotechnologies, en se fondant sur ses compétences uniques et sur la vaste expérience qu'elle a acquise avec d'autres nouvelles technologies clés.

L'innovation dans les logiciels

Les TIC en général, et les logiciels en particulier, constituent d'importants vecteurs de l'innovation dans toute la sphère économique. Il est essentiel que les activités de l'OCDE en tiennent compte et que les spécificités de l'innovation dans les TIC soient étudiées. Le BIAC salue le nouveau projet consacré à l'innovation dans les logiciels. De nombreux produits et services s'appuyant de plus en plus sur les technologies de l'information (TI), les logiciels sont indispensables pour pérenniser la productivité et la croissance. Il est donc fondamental de comprendre les processus d'innovation qui favorisent la mise en œuvre des TI et des composants logiciels de ces systèmes, mais aussi le rôle que la politique publique joue dans l'amélioration de ces processus.

- Le BIAC demande à l'OCDE de réaliser une étude équilibrée et prospective de l'innovation dans les logiciels, et, à cette fin, de collaborer étroitement avec les entreprises.

Données et statistiques

Une part importante des activités de l'OCDE consiste à élaborer des méthodes et des critères de mesure/suivi des performances et de la qualité des systèmes nationaux. En effet, pour encourager l'innovation, il faut des indicateurs appropriés d'un bout à l'autre, à la fois robustes et prospectifs.

Ces indicateurs sont tributaires, dans une large mesure, des données émanant du secteur privé. Beaucoup d'entreprises cherchent à empêcher la prolifération d'études peu ciblées, redondantes ou incompatibles, et à faire en sorte que les constats qui s'en dégagent puissent déboucher sur des mesures efficaces lorsque l'on passe de l'échelon local à l'échelon mondial. L'OCDE dispose de l'expérience requise pour concevoir de bons systèmes de suivi. Il convient de lui accorder les moyens nécessaires.

V. QUELQUES REMARQUES POUR CONCLURE

Le progrès scientifique et technologique peut permettre la poursuite du développement économique durable. L'innovation en dépend, entre autres facteurs. Pour inciter les entreprises à innover, il faut des marchés performants, une ouverture aux échanges et aux investissements internationaux, des systèmes éducatifs propices à l'esprit d'entreprise et à l'acquisition d'un savoir scientifique, ainsi qu'une mobilisation de la main-d'œuvre qualifiée. Il importe de comprendre les interactions entre les politiques, notamment les conséquences d'une innovation de plus en plus mondiale et des différences entre les méthodes destinées à mesurer des performances ou à définir des objectifs. À cette fin, il sera nécessaire de fixer des objectifs multiples, et il est peu probable que des solutions optimales puissent être trouvées au coup par coup. Seule une approche véritablement horizontale sera à même de promouvoir les bienfaits de l'innovation en faisant de celle-ci l'une des grandes priorités de l'OCDE, tout en favorisant le dialogue et la coopération entre différents comités et directions.

Organisation pluridisciplinaire, l'OCDE a un rôle important à jouer en proposant des programmes intégrés cohérents, qui ont pour finalité de soutenir l'innovation au service de la croissance. Le BIAC reste prêt à œuvrer en partenariat avec elle, que ce soit sur des thèmes transversaux ou spécifiques.